

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN - M. MILLOT

Secrétaire : Mme MASLOUHI

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)

Membres absents : M. IZIMER - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - M. BORDAT - M. BOURGUIGNAT

OBJET

DE LA DELIBERATION

**Musée de la Vie Bourguignonne - Don à l'Office de Coopération et d'Information
Muséales de livres retirés des collections de la bibliothèque du musée**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les ouvrages appartenant aux collections de prêt de la bibliothèque du Musée de la Vie Bourguignonne sont renouvelés régulièrement pour maintenir leur pertinence et leur attractivité auprès des personnes qui peuvent les consulter sur place.

Dans ce cadre, un « désherbage » peut s'avérer nécessaire (opération permettant l'élimination des ouvrages en exemplaires multiples, obsolètes ou défraîchis qui n'entrent pas dans une politique de conservation).

A cette occasion, il est proposé d'opérer un don de livres retirés des collections de la bibliothèque du musée, au profit de l'Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM), service de l'Université de Bourgogne, situé à Dijon. Il concernera douze ouvrages et cent trente-et-un numéros de la revue « Musées et collections publiques de France ».

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider le don de livres retirés des collections de la bibliothèque du Musée de la Vie Bourguignonne à l'Office de Coopération et d'Information Muséales de Dijon ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ